

OFFRE DE FORMATION

SOLAIRE THERMIQUE :

SOL01 : Le chauffe-eau solaire individuel

Elle répond à l'exigence de formation continue qui est nécessaire pour un référent technique souhaitant obtenir la qualification QUALISOL CESI



SOL02 : Les systèmes solaires combinés

Elle répond à l'exigence de formation continue qui est nécessaire pour un référent technique souhaitant obtenir la qualification QUALISOL Combi



SOL03 : Installation solaire collective de production d'eau chaude sanitaire

Elle répond à l'exigence de formation continue qui est nécessaire pour un référent technique souhaitant obtenir la qualification QUALISOL Collectif



SOL04 : La maintenance des installations de production d'eau chaude sanitaire solaire en collectif

Elle permet aux salariés d'entreprises de maintenance ou d'exploitation d'intervenir sur des installations de production collectives d'ECS solaire

SOL05 : Energie solaire thermique : Ingénierie des installations de production d'ECS

Elle répond à l'exigence de formation continue qui peut être nécessaire pour un référent technique souhaitant obtenir la qualification OPQIBI 20.14 «Ingénierie des installations de production utilisant l'énergie solaire thermique»



SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE :

PV01 : Générateur photovoltaïque raccordé au réseau – Module électricité

Elle répond à l'exigence de formation continue qui est nécessaire pour un référent technique souhaitant obtenir la qualification QUALIPV Module Elec



PV02 : Générateur photovoltaïque raccordé au réseau – Module bâtiment

Elle répond à l'exigence de formation continue qui est nécessaire pour un référent technique souhaitant obtenir la qualification QUALIPV Module Elec



PV03 : Installer un générateur photovoltaïque raccordé au réseau

Elle permet aux salariés d'entreprises d'installation de photovoltaïque qui ne sont pas référents techniques d'acquérir les connaissances en vue du montage de générateurs photovoltaïques

AUDITS ENERGETIQUES :

RAEQB : Réaliser un audit énergétique de qualité dans le bâtiment

Elle répond à l'exigence de formation continue qui peut être nécessaire pour un référent technique souhaitant obtenir la qualification OPQIBI 19.05 «Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)»



	<p>FORMATION</p> <p>N° d'enregistrement 930 400 61304</p>	
---	--	---

ENERGIES RENOUVELABLES :

ENR1 : Energies renouvelables

Elle permet l'acquisition de connaissances des différents systèmes liés aux énergies renouvelables appliquées à l'habitat collectif et aux bâtiments tertiaires.

ENR2 : Energies renouvelables thermiques

Elle permet l'acquisition de connaissances pratiques sur le dimensionnement, la mise en œuvre, la maintenance des différents systèmes liés aux énergies renouvelables de type solaire thermique ou bois énergie, appliquées à l'habitat collectif et aux bâtiments tertiaires.

ENR3 : Energies renouvelables mettant en œuvre l'électricité

Elle permet l'acquisition de connaissances pratiques sur le dimensionnement, la mise en œuvre, la maintenance des différents systèmes liés aux énergies renouvelables de type solaire photovoltaïque ou pompe à chaleur, appliquées à l'habitat collectif et aux bâtiments tertiaires.